

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N° : 500-06-000982-195

MAGALI BARRÉ

Demanderesse

c.

CDPQ Infra

et

EXO

et

ARTM

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Défenderesses

RÉPONSE DE LA PARTIE DÉFENDERESSE, ARTM
(Art. 147 C.p.c.)

1. La partie défenderesse, ARTM, par l'entremise de ses procureurs soussignés, répond à la présente affaire afin de :

convenir d'un règlement;

contester et établir le protocole de l'instance avec les autres parties;

2. La partie défenderesse est représentée par les procureurs soussignés dont les coordonnées sont :

Nom : Me Pierre Brossoit
Étude : Robinson Sheppard Shapiro
Adresse : 800 du Square-Victoria, bureau 4600
Montréal QC H4Z 1H6
Téléphone : 514-878-2631 Télécopieur : 514-878-1865

MONTRÉAL, le 8 mars 2019



ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO

S.E.N.C.R.L. – L.L.P.

Procureurs de la défenderesse, ARTM

No : 500-06-000982-195

COUR SUPÉRIEURE (chambre des
actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL

MAGALI BARRÉ

Demanderesse

c.

CDPQ Infra

et

EXO

et

ARTM

et

**PROCUREUR GÉNÉRAL DU
QUÉBEC**

Défendeurs

**RÉPONSE DE LA PARTIE
DÉFENDERESSE, ARTM
(Art. 147 C.p.c.)**

ORIGINAL

M^e Pierre Brossoit

pbrossoit@rssllex.com

N/D : 60000-9

BR0163



Robison Sheppard Shapiro

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.
Avocats • Lawyers

800 du Square Victoria, #4600, Montréal (Québec) H4Z 1H6
☎ 514.878.2631 ☎ 514.878.1865 🌐 www.rssllex.com